

## RELEVÉS DANS LA GROTTÉ DU PECH MERLE CAMPAGNE 1985

(autorisation ministérielle n° 7370)

M. LORBLANCHET

L'étude d'une vaste cavité ouverte au public comme celle du Pech Merle (Cabrerets, Lot), ne peut généralement être faite qu'en dehors des heures de visite et même hors saison touristique.

S'effectuant sous forme de chantiers successifs, elle progresse régulièrement d'un secteur de la caverne à l'autre. Une telle étude ne peut donc être qu'intermittente et comme tout chantier de fouille d'un site important, elle s'échelonne sur une longue durée.

C'est en 1974 que nous avons entrepris l'analyse monographique du Pech Merle. Depuis cette date, diverses activités (missions à l'étranger, création du musée A. Lemozi, étude des autres grottes du Quercy) ne nous ont permis que d'y effectuer au total 8 campagnes successives de relevés et de sondages dûment autorisées par le Ministère de la Culture et par la commune de Cabrerets.(1)

Bien que presque toutes les décorations pariétales aient été examinées, la monographie du Pech Merle n'est pas encore complètement terminée.

Les articles successifs publiés dans le cours de notre étude rendent compte de l'avancement de nos travaux et de l'essentiel de nos observations qui ont parfois complètement modifié la conception traditionnelle de ce magnifique sanctuaire (2). Sur certains points, ils seront évidemment légèrement complétés dans la publication définitive de l'ensemble du site.

Pendant la session de 1985 au Pech Merle, pour la première fois dans nos recherches sur l'art pariétal paléolithique, nous avons dirigé des relevés collectifs. Dans le cadre d'une "école de relevés" nous avons constitué une équipe de six personnes, étudiants en préhistoire ou simples amateurs. Cette équipe a été formée de M. Mmes M. Crémadès, T. Fentum, D. Molez, J.L. Sanchidrian, A. Spinga et B. Rey, des Universités de Bordeaux, de Southampton, de Salamanca, du CNRS et du département du Lot. En outre, des employés du musée, J. Bournazel et F. Jach nous ont prêté leur concours dans des tâches de secrétariat, de dessin ou dans certaines prises de vue, et les guides de la grotte ont bien voulu rétablir l'électricité dans la salle de l'Ossuaire (3).

(1)- Nous remercions Mr le Directeur des Antiquités Préhistoriques de Midi-Pyrénées et Mr le Maire de Cabrerets pour le soutien qu'ils ont bien voulu nous accorder

(2)- Voir à la fin, dans la bibliographie, la liste des articles et textes divers que nous avons publiés sur Pech Merle jusqu'en 1987

(3)- Des relevés collectifs d'art paléolithique ont été auparavant organisés (en 1972-73) par P.J. Ucko dans la grotte de Hornos de la Pena (Espagne) et par J. Clottes et D. Vialou à Niaux (Ariège) en 1980. A plusieurs reprises j'ai dirigé des relevés collectifs d'art rupestre de plein air en Australie ces dernières années. J'ai aussi participé aux travaux, eux aussi collectifs, dirigés par Andrée Rosenfeld au Queensland (Australie du NE).

Par ailleurs, notre ami Mr G. Sauvet, préhistorien bien connu, nous a apporté sa précieuse collaboration pendant une semaine.

L'équipe a fonctionné de la même façon qu'une équipe de fouille.

A chacun des membres a été attribué une figure ou une partie d'un panneau qu'il a eu la responsabilité de dessiner comme chaque participant d'un chantier de fouille a la charge d'un carré.

Chacun a été impliqué aussi dans des opérations collectives telles que l'installation des équipements ou les relevés topographiques. La rotation des tâches a offert la possibilité à chaque membre de découvrir les opérations et les phases successives que comportent nos méthodes de relevés.

## 1 - METHODE :

Elle a comporté :

**1) La prise de vue photographique :** effectuée tantôt à la chambre photographique Linhof format 10 x 12,5 ou à l'aide d'appareils de petit format (6x6 et 24x36).

L'appareil est fixé sur un chariot construit spécialement à cet effet, coulissant sur deux rails formés de tubes d'échafaudage. Ces rails sont déplacés latéralement afin d'obtenir une couverture photographique complète de la surface ornée (voir photographie de l'appareil).

Le manque de recul lors des prises de vue des tracés de la voûte (photos prises en moyenne à 0,80m de distance) et les aspérités de cette dernière ont entraîné certaines difficultés de recouvrement des clichés lors du montage de la mosaïque. Les distorsions expliquent ainsi une erreur de 1,5cm sur la longueur et de 2,70m du panneau 6 D. Quelle que soit la méthode employée, la composition de la mosaïque pose toujours de petits problèmes.

**2) Développement des films :** les films noir et blanc sont développés immédiatement sur place. Par contre les diapositives sont traitées par un laboratoire spécialisé. Un film infra-rouge a été utilisé pour la lecture de certains détails des figures.

**3) Tirage sur papier :** comme le développement des films, il a été réalisé immédiatement dans le laboratoire du Musée Amédée Lemozi qui se trouve à l'entrée de la grotte du Pech Merle. Les tirages sur papier ont été faits soit en grandeur naturelle soit à l'échelle 1/2.

### **4) Exploitation graphique des photographies :**

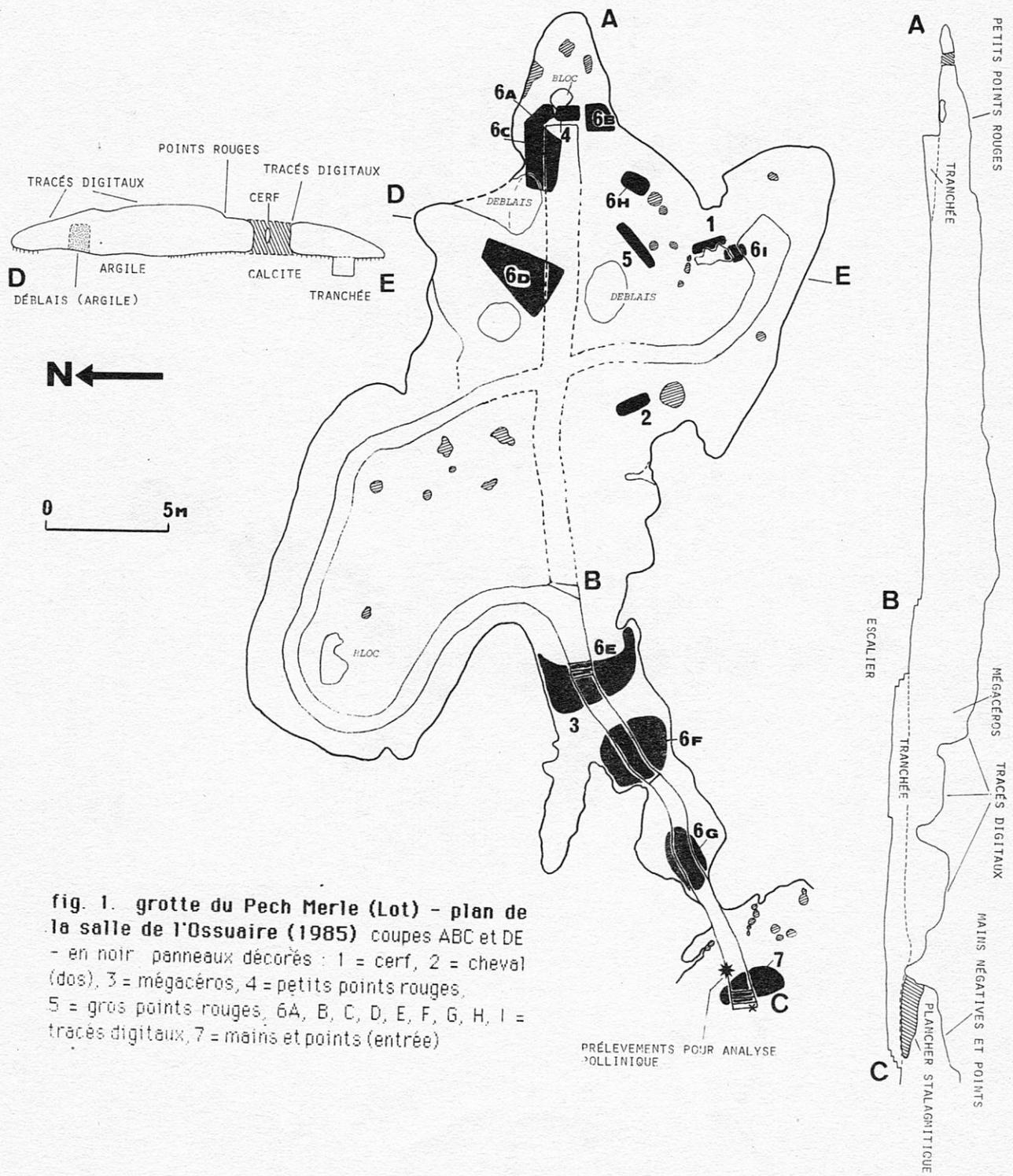
Deux procédés ont été employés :

a) montage d'une mosaïque reconstituant la surface décorée en grandeur réelle.

Les différents éléments de la mosaïque constitués le plus souvent par des photographies sur papier de 50cm x 50 cm sont fixés séparément sur une planchette, recouverts d'un film translucide d'acétate de cellulose et transportés dans la grotte où est effectué le calque (sur photo) en se référant constamment à l'original.

Le montage définitif des mosaïques (dessin et photographie) est ensuite réalisé. Ce procédé a été employé notamment pour le relevé des tracés digitaux du plafond de "l'Ossuaire".

b) Dans certains cas, en particulier, pour le relevé des vestiges des tracés digitaux du couloir de l'Ossuaire et de certains points des parois de la même salle, une méthode plus rapide a été adoptée. Nous avons fait l'économie des grands tirages sur papier en utilisant directement les négatifs 24x36 noir et blanc comme des diapositives. Chaque vue est montée sous cache et projetée à l'aide d'un projecteur de diapositives sur une feuille disposée sur l'écran. Les lignes des accidents naturels et des tracés digitaux sont repassés au crayon de papier. Ce brouillon, exécuté le plus souvent à l'échelle 1/2 est corrigé et complété dans la grotte à main levée et en prenant des mesures sur la paroi.



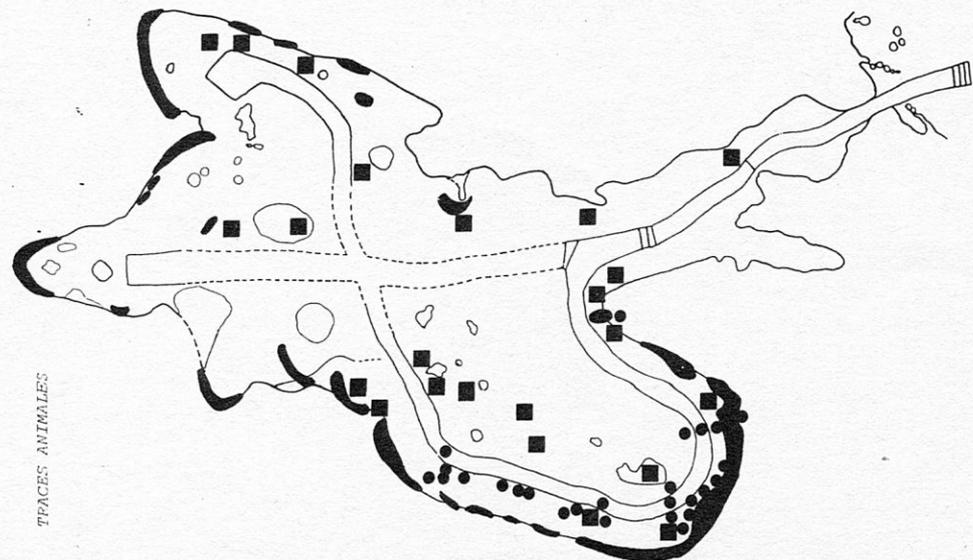


Fig. 2

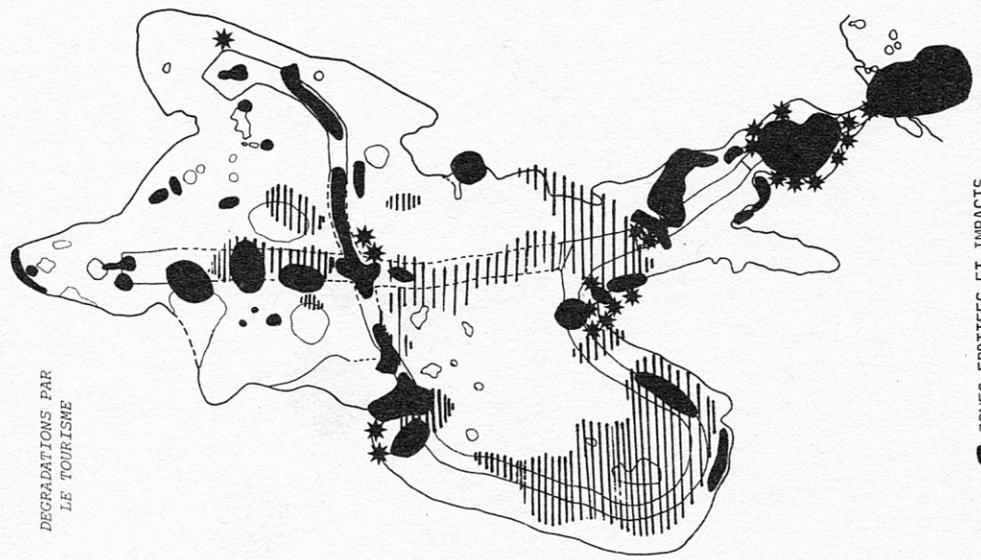


Fig. 3

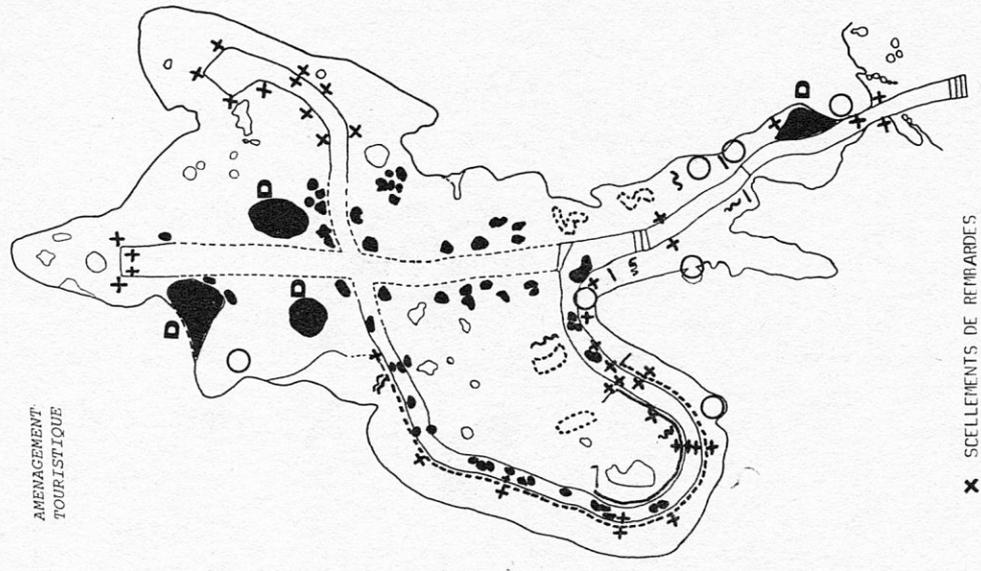


Fig. 4

5) **Autres procédés** : Il n'existe pas de méthode universelle ; la méthode de relevé doit être adaptée à chaque motif particulier.

Dans deux cas, nous avons opté pour des techniques très exceptionnelles :

- a) *relevé à main levée* : le cervidé noir schématique de l'Ossuaire, figure particulièrement simple, se développe sur une paroi accidentée fortement incurvée, produisant des déformations photographiques importantes. Par ailleurs le désir d'éviter tout contact avec la roche nous a conduit au relevé à main levée qui fut réalisé avec une extrême précision, en prenant de nombreuses mesures sur la paroi ; certains détails du dessin ont même été précisés, éclairés et complétés grâce à des diapositives infra-rouges.
- b) *Calque direct* : dans la salle principale du Pech Merle, un boviné et une biche sont gravés, à gauche du panneau des chevaux ponctués, sur une cascade stalagmitique. Sa surface très résistante a autorisé un *rapide* calque de mise en page qui a fourni une charpente graphique; cette dernière a été habillée et complétée par la suite à main levée.

Tous les relevés portent mention soit de la direction du Nord lorsqu'il s'agit d'une surface plafonnante, soit de l'horizontale indiquée par l'échelle lorsqu'il s'agit de la paroi.

L'ensemble du travail dans la grotte du Pech Merle a duré plus d'un mois en comprenant dans cette durée la préparation du chantier et la mise au propre des dessins (du 26 août au 30 septembre 1985). Au cours de ce chantier nous avons apprécié les commodités offertes par les locaux et les diverses installations du Musée Amédée Lemozi situé à l'entrée de la grotte.

## 2 - RESULTATS :

En 1985, nos travaux ont été effectués en deux points de la grotte du Pech Merle : la salle de l'Ossuaire (relevé intégral) et la cascade stalagmitique de la salle principale (à proximité des chevaux ponctués) portant un panneau gravé.

### A) L'Ossuaire :

#### 1) Description de l'ensemble de la salle :

**Fig. 1** : relevé topographique à la lunette de chantier de la salle de l'Ossuaire. De forme ovalaire (30m x 13m) à voûte basse (entre 1 et 3m au-dessus du sol) cette salle communique avec la galerie principale par un boyau exigü long d'une douzaine de mètres.

Un examen attentif de toutes les surfaces a permis de localiser les motifs suivants :

- 1 - cervidé schématique au trait noir
- 2 - trait noir vestige probable d'un dessin de cheval
- 3 - Mégacéros et autres motifs en tracé digital
- 4 - groupe d'une soixantaine de ponctuations digitales rouges
- 5 - alignement de gros points rouges au soufflé
- 6 A, B, C, I, H - vestiges de tracés digitaux
- 6 D - panneau principal des tracés digitaux
- 6 E, F, G - tracés digitaux du couloir d'entrée endommagés par les visiteurs
- 7 - panneau de l'entrée du couloir de l'Ossuaire comportant au moins trois mains négatives et des ponctuations, toutes très endommagées par les visites.

Cette salle qui était jadis accessible aux visiteurs ne fait plus partie du circuit touristique depuis une quinzaine d'années environ. Notre plan a enregistré l'implantation des sentiers de visite (tireté) souvent creusés en tranchée dans le sol (traits pleins) et comportant deux petits escaliers. Les déblais des tranchées formés d'une argile truffée d'ossements d'animaux quaternaires (d'où le nom "d'Ossuaire") ont été jadis rassemblés en trois gros tas à l'extrémité orientale de la salle.

Le sol est constitué principalement par l'argile nue sauf au nord-ouest où il est protégé par un

plancher stalagmitique accidenté de quelques gours. Les concrétions - piliers stalagmitiques et grosses stalagmites - sont figurées par des masses hachurées.

**Fig. 2 :** ce plan de la salle de l'Ossuaire présente la répartition des amas d'ossements d'animaux quaternaires (surtout des ursidés) provenant des travaux de terrassements pour l'aménagement du sentier de visite.

Il porte aussi les zones à griffades très développées à la base des parois argileuses dans la partie occidentale de la salle.

Ces traces et ces vestiges osseux devraient être étudiés par des spécialistes car les griffades d'ours peuvent être accompagnés de griffades d'autres animaux et peut-être même de traces anthropiques.

Les aspérités polies (par les ours) fréquentes sur la voûte de la partie occidentale démontrent que le niveau du sol paléolithique était très proche du niveau actuel.

**Fig. 3 :** précisant l'état des lieux de la salle de l'Ossuaire, le plan fig.3 porte les zones de la voûte et des parois endommagées par les visiteurs qui ont frotté avec leurs doigts les surfaces argileuses, souvent ornées, et qui ont projeté des boulettes d'argiles ou effectué des éclaboussures diverses. Les zones à graffiti ont aussi été cartographiées, de même que les zones où se remarquent des moisissures blanches sous forme de petits points ou de taches de quelques centimètres carrés. Il est évident que les aires affectées par les visiteurs se répartissent le long des sentiers aménagés.

Le boyau d'accès à la salle était primitivement entièrement tapissé de tracés digitaux préhistoriques dont il ne reste aujourd'hui que des vestiges. Ces motifs n'ont pas été relevés.

**Fig. 4 :** nous avons cartographié les détritiques divers qui encombrant le sol de l'Ossuaire : scellements de rembarbes, blocs de béton, grillages, barres de métal, fil de fer et débris divers : verres, culots de lampe, projecteur etc...

## 2) Description des figures et des relevés :

Les figures de l'Ossuaire sont mal conservées. La plupart ont été exécutées sur une surface argileuse c'est à dire sur un support fragile ; une partie de ces figures a subsisté grâce à un encroûtement calcitique localisé.

Elles ont souffert à la fois de l'érosion naturelle et des destructions causées par les visiteurs.

**Fig. 5 :** cervidé schématique noir (n°1 du plan d'ensemble).

Cette figure de contour très simplifiée se développe dans un réduit de la salle, sur une croûte blanche de calcite qui s'est naturellement desquamée par endroit. Elle est formée en fait de deux motifs :

*A droite* : un cervidé, long de 0,67m aux grands bois affectant la forme d'un cercle presque complet - le corps de l'animal se trouve sur la paroi alors que les bois sont sur la voûte - une grande fissure de la roche, dont une lèvre forme corniche, suggère le sol et commande la position inclinée du dessin.

La photographie infra-rouge a confirmé la présence d'un trait à l'emplacement de la tête et d'un autre au niveau de l'encolure. Ce dernier rappelle les traits d'encolure de la plupart des figurations animales de la première phase picturale du Pech Merle.

*A gauche*, se voient deux courbes noires, distantes l'une de l'autre de 0,65m qui semblent être des vestiges ou plutôt une ébauche du cerf schématique dont le tracé aurait été abandonné et porté à droite après un essai de mise en place du contour de la fesse et du bord extérieur des bois.

Cette seconde figure se loge exactement entre les accidents naturels, fissure et rebord rocheux, qui lui servent de cadre.

Une autre lecture peut faire de ces deux courbes le tracé au "raccourci" d'un second cervidé ; le panneau présenterait alors un couple ou une file d'animaux.

Quoiqu'il en soit, cet ensemble par son dessin très épuré et suggestif bien adapté au support est typiquement quercinois.

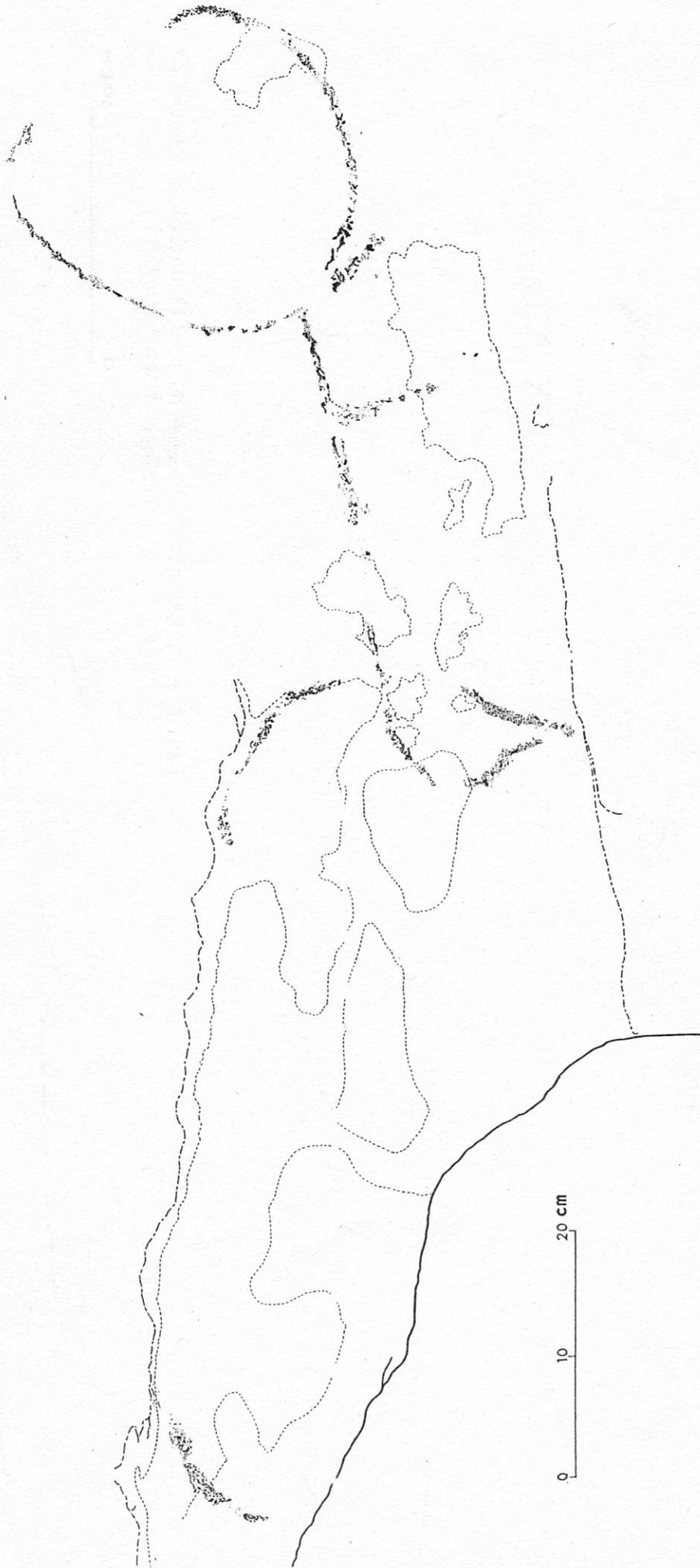


Fig. 5 : L'Ossuaire - Relevé du Cervidé noir n°1 (1985)  
\_\_\_\_\_ (relevé : A. Spinga sous la direction de M. Lorblanchet)

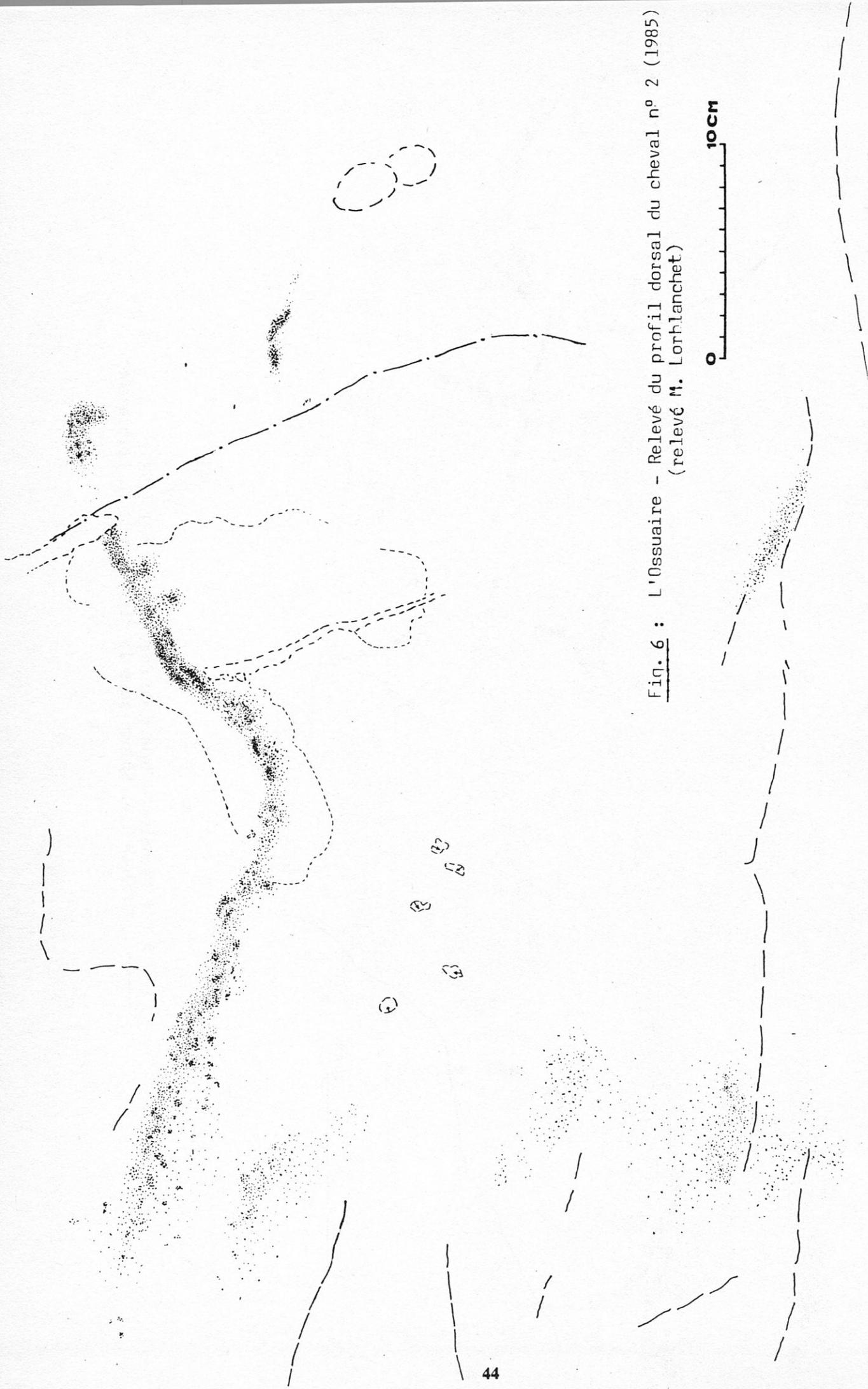


Fig. 6 : L'Ossuaire - Relevé du profil dorsal du cheval n° 2 (1985)  
(relevé M. Lorchlanchet)

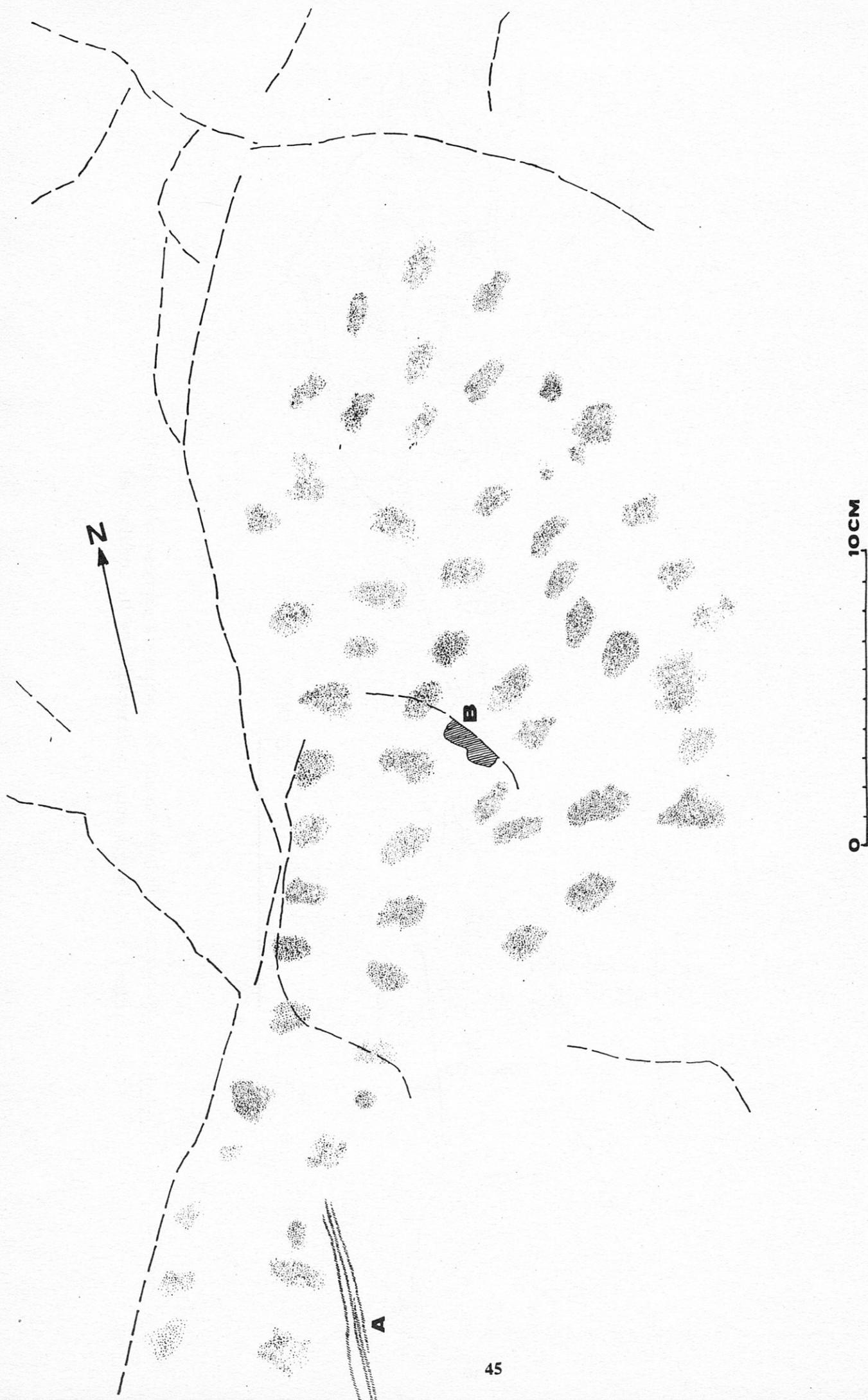


Fig. 7 : L'Ossuaire - Relevé des points rouges du panneau 4 (1985)  
 A et B : traces charbonneuses et écailllements récents  
 (relevé M. Lorblanchet)

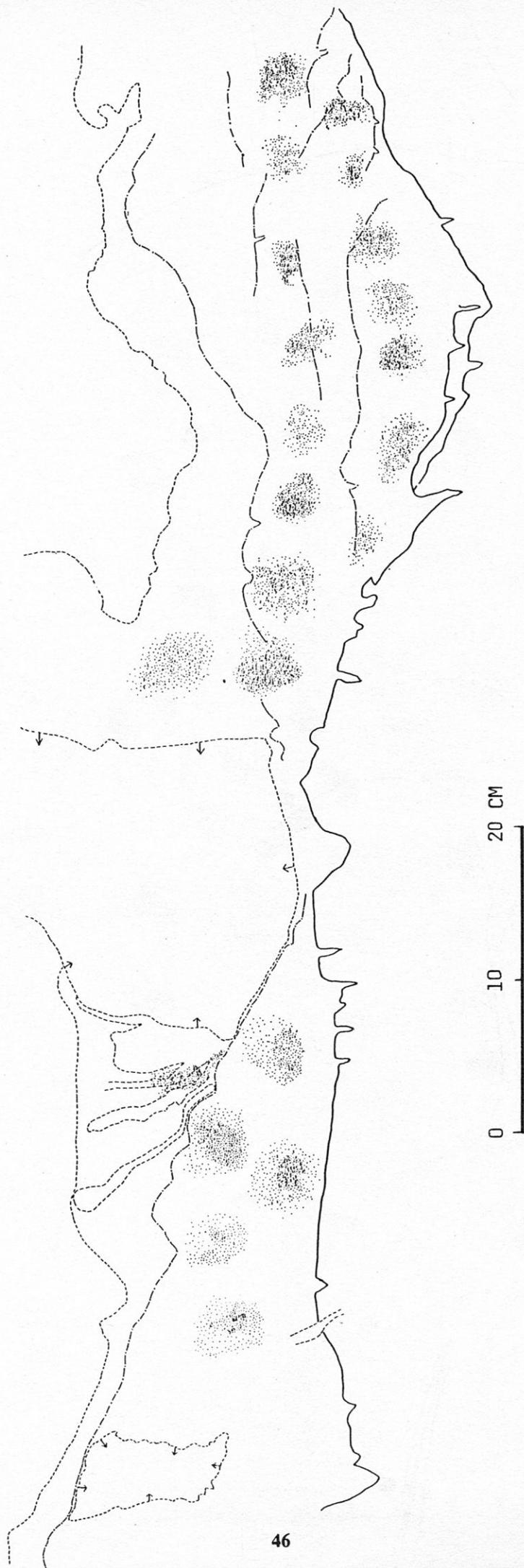


Fig. 8 : L'Ossuaire - Relevé des points rouges du panneau n°5 (1985)  
(relevé : T. Fentum sous la direction de M. Lorblanchet)

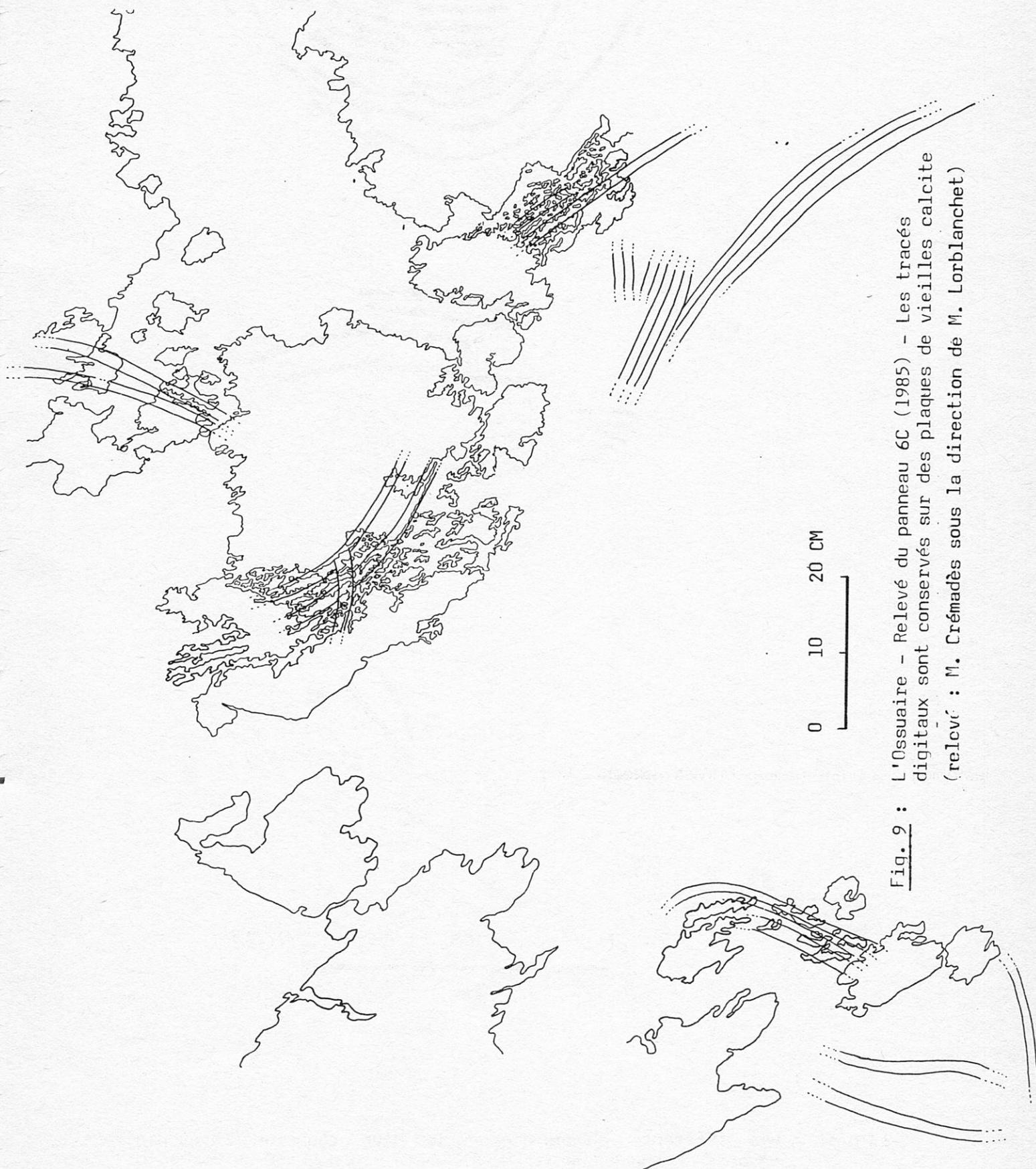


Fig. 9 : L'Ossuaire - Relevé du panneau 6C (1985) - Les tracés digitaux sont conservés sur des plaques de vieilles calcite (relevé : M. Crémadès sous la direction de M. Lorblanchet)

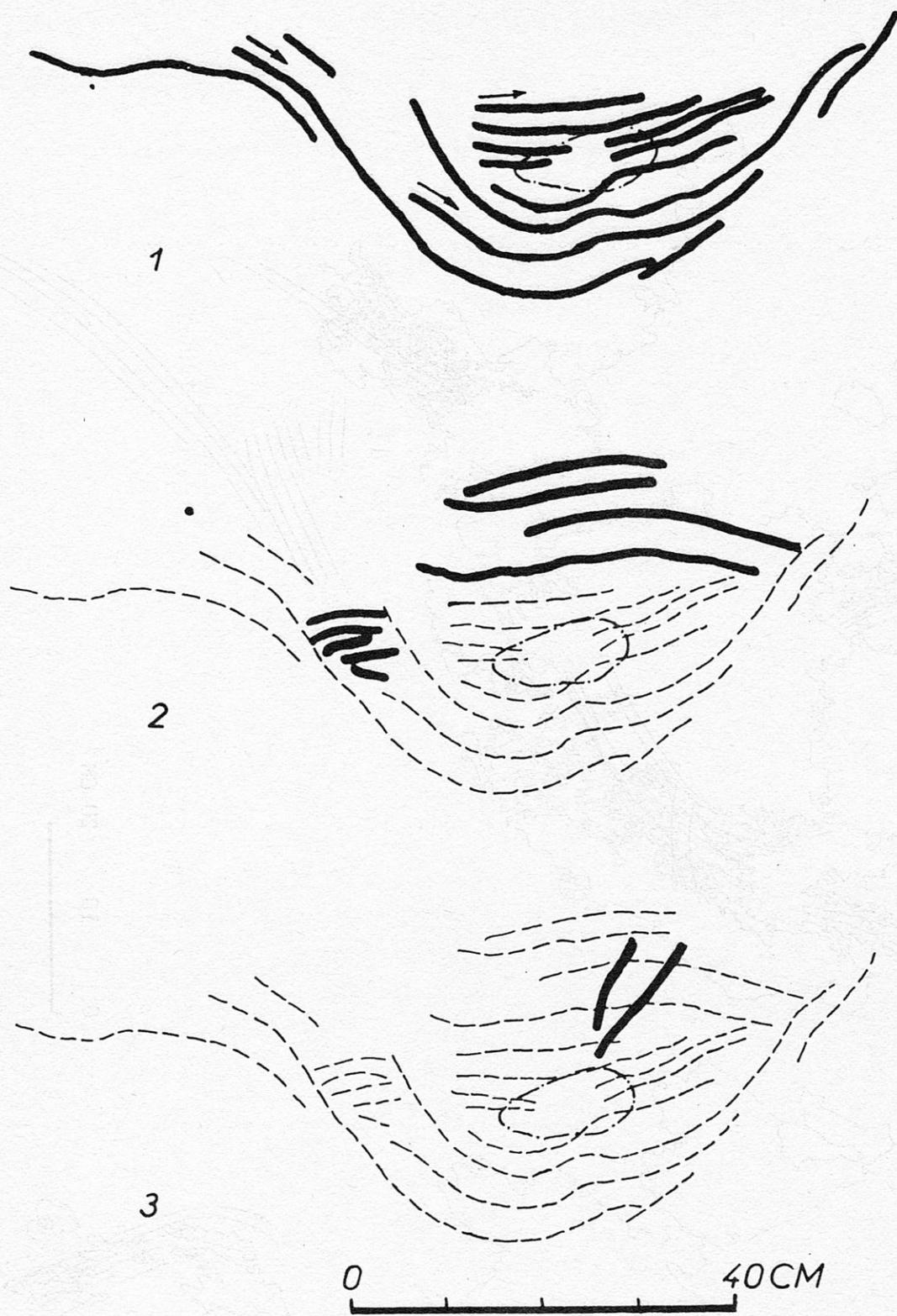


Fig. 11 : Les différentes phases d'exécution d'un groupe de tracés digitaux associés à une concavité de la voûte - groupe 6D  
Voûte de l'ossuaire du Pech Merle (M. Lorblanchet)



LÉGENDE :

- CONCAVITÉ DE LA VOÛTE
- - - LIMITE DE LA CROÛTE STALAGMITIQUE
- STALACTITE
- ◐ ECAILLEMENT
- A, B, C = TRACÉS DIGITAUX RÉCENTS

0 50CM

FIG. 10 : GROTTES DU PÉCH MERLE - VOÛTE DE L'OSUAIRE - RÉDUCTION DU  
 RELEVÉ DU GROUPE PRINCIPAL DE TRACÉS DIGITAUX (6 D)  
 (RELEVÉ M, LORBLANCHET)

indiscutablement influencés par la morphologie du support c'est à dire par la concavité

**Fig. 6 :** cette figure incomplète, inédite, se trouve sur le côté NE d'un dôme de la voûte (point n°2 du plan de l'Ossuaire). Le support entièrement argileux, peu protégé par de la calcite et altéré par la condensation, explique la mauvaise conservation du motif qui est vraisemblablement le vestige d'un profil dorsal noir de cheval. La longueur des traces actuelles est de 0,44m. L'animal semble tourné à droite. L'encolure est plus nette que le dos parce que la surface où elle se trouve est localement endurée par un léger film calcitique. Un vestige de trait à droite semble figurer le rebord de la ganache. La partie inférieure de la figure ne comporte que quelques taches noires très diffuses.

**Fig. 7 :** Les petites ponctuations rouges (motif n°4 du plan de l'Ossuaire) : soixante petites ponctuations rouges de 1 à 2 cm de longueur du type de celles de Cougnac et des Fieux ornent le plafond de l'Ossuaire. Ce sont des ponctuations digitales, exceptionnelles au Pech Merle puisqu'on ne les retrouve qu'au Combel où l'on en voit une douzaine avant le panneau du félin et des chevaux. Parmi ces points pris dans les mailles d'un réseau de fissures, plusieurs alignements sont perceptibles. Un écaillage et une traînée charbonneuse, tous deux récents, affectent le centre et la partie Sud du groupe (A et B sur mon relevé).

**Fig. 8 :** une série de 22 ponctuations rouges au soufflé orne le rebord d'une draperie stalagmitique de la voûte (point n°5 du plan de l'Ossuaire). Les points, d'un diamètre de 7 à 10 centimètres, sont disposés sur deux rangs à gauche et sur trois rangs à droite. Au centre existe une lacune du revêtement de calcite qui a pu faire disparaître certains points. Au-dessus de l'alignement, la surface argileuse du calcaire porte quelques taches noires diffuses qui sont des traces récentes laissées par une lampe à acétylène ou une bougie.

**Fig. 9 :** vestiges de tracés digitaux sur la voûte à l'extrémité orientale de la salle, à proximité du groupe de petites ponctuations rouges (points 6 A-C du plan). 7 tracés généralement doubles ou triples, rectilignes ou légèrement courbes, subsistent sur une fine croûte calcitique largement desquamée. Sur les aires écaillées, seulement recouvertes d'une pellicule discontinue d'argile, les tracés digitaux ont disparu. Les tracés notés au point 6 B et H du plan sont du même type mais moins nombreux.

**Fig. 10 :** ensemble principal de tracés digitaux sur la voûte au nord-est de la salle, au point 6 D du plan de l'Ossuaire.

Ces tracés qui s'étendent sur une superficie de 3,75 mètres carrés ont été relevés en grandeur naturelle par la méthode du calque sur photographie. Ils sont mieux conservés qu'ailleurs parce qu'ils sont protégés par une croûte de calcite blanc-crème granuleuse, formée après leur exécution qui les a adoucis et agrémentés de minuscules concrétions, de sorte qu'une coupe du support montrerait le calcaire recouvert d'une pellicule d'argile de décalcification (mondmilch), épaisse de 0,50 cm environ, elle-même surmontée d'un dépôt de calcite de 1 à 2 mm d'épaisseur.

Sur les marges de cette plage l'érosion naturelle, liée semble-t-il à la condensation, a détruit le revêtement superficiel de calcite et par conséquent, sans doute, de nombreux tracés préhistoriques. Cette érosion a aussi altéré la couche de mondmilch qui a été entièrement affectée par des phénomènes de vermiculation.

A certains endroits, sur les bords mêmes de la surface calcitée, les vermiculations se présentent sous la forme de petits îlots d'argile souvent alignés, constituant entre eux de petits chenaux qui semblent être les ultimes fantômes des tracés digitaux.

Les tracés souvent effectués simultanément avec plusieurs doigts se développent sur 2,70m de longueur et 1,30m de largeur, s'organisant en deux groupes principaux : au Sud, une série de traits entourent une concavité ovale de la voûte longue d'une quinzaine de centimètres. L'étude des superpositions des traits nous a permis de décomposer ce motif qui évoque un gros oeil avec le dessin de "paupières" entourant la "pupille" centrale qui serait figurée par la cavité naturelle de la roche (fig.11). Quoiqu'il en soit, les tracés ont été

indiscutablement influencés par la morphologie du support c'est à dire par la concavité naturelle.

A l'autre extrémité du panneau (*partie Nord*), un entrelac de traits apparemment anarchique a pu aussi être décomposé en 4 phases principales (fig. 12) :

- phases 1 et 2 : motifs festonnés comportant une partie coudée. Le caractère systématique intentionnel de ces dessins est attesté par le fait que le coude de l'un des festons de la phase 1 a été obtenu en deux opérations successives, par une reprise et un changement de direction du tracé (noter l'inversion des flèches de direction sur la fig.11, phase 1, au centre).
- phases 3 et 4 : alors que les traits précédents sont simples, doubles ou triples, ceux des phases 3 et 4 sont surtout quadruples. Ils présentent un dessin linéaire ou légèrement incurvé, obtenu avec les doigts les plus longs en de vastes gestes balayant la voûte et barrant les tracés antérieurs.

Contrairement à ce que nous avons observé sur le plafond des Hiéroglyphes de la salle principale du Pech Merle, il n'existe ici ni motifs figuratifs, ni différence de patine entre tracés d'époques différentes.

L'ensemble des décors de l'Ossuaire paraît chronologiquement homogène.

**Fig. 13** : au Sud-Ouest de la salle, dans une concavité de la paroi à 1m au-dessus du sol et à proximité des escaliers et du panneau du Mégacéros se distingue les vestiges d'une douzaine de tracés digitaux (extrémité de la surface ornée 6 E). Le bord inférieur du panneau est constitué par un bec rocheux.

Ces tracés qui sont placés sur une surface argileuse sont postérieurs aux vermiculations qu'ils ont détruites. Il est à noter que s'ils sont ici postérieurs aux phénomènes de vermiculations ils paraissent par contre antérieurs à ces phénomènes sur le panneau central de la voûte n° 6 D. Nous observons en outre qu'à gauche, les tracés digitaux ont écrasé les amas argileux et cette pression semble les avoir conservés.

**Fig. 14** : sur la même paroi, en se rapprochant du panneau du Mégacéros, sur la marge même de ce dernier, a été relevé un petit groupe de tracés digitaux affectés par des graffiti représentés en hachures. L'ensemble se développe sur une surface argileuse tendre qui comporte en outre quelques vestiges de tracés digitaux extrêmement fins et à peine visibles, postérieurs aux tracés bien évidents qui ont été relevés. Ces fins tracés qui semblent bien être préhistoriques n'apparaissent qu'en éclairage frisant.

Le dessin principal est ici un méandre tracé avec un doigt puis avec deux doigts.

Une corniche au pied de ce panneau porte des amas d'argile encore plastique modifiés à la fois par les doigts des préhistoriques et des visiteurs.

**Fig. 15** : Le panneau du Mégacéros (motif n° 3 du plan de l'Ossuaire) : sur 2,30 m de longueur et 1m de hauteur des tracés digitaux recouvrent une concavité de la paroi de l'Ossuaire dominant le débouché du boyau qui donne accès à cette salle.

L'abbé Breuil et l'abbé Lemozi ont interprété comme Mégacéros la figuration centrale de ce panneau, longue de 1,45 m.

Notre relevé a permis les observations suivantes :

1) L'ordre d'exécution des tracés comporte 3 phases principales :

a - toute la surface de la niche a été couverte de traits verticaux qui semblent avoir été réalisés par des frottements juxtaposés de quatre doigts.

b - Un ensemble de traits inclinés de gauche à droite et en haut, au centre, un signe circulaire monolinéaire recourent les barres verticales.

c - Par dessus cet ensemble, le Mégacéros a été dessiné en commençant par la palme de la ramure, sorte de motif digité isolé auquel une tête, des andouillers de base et un étrange

corps en forme de bouteille ont été ajoutés.

Une grande ligne en S exécutée avec trois doigts précède le Mégacéros. Elle peut symboliser un second cervidé.

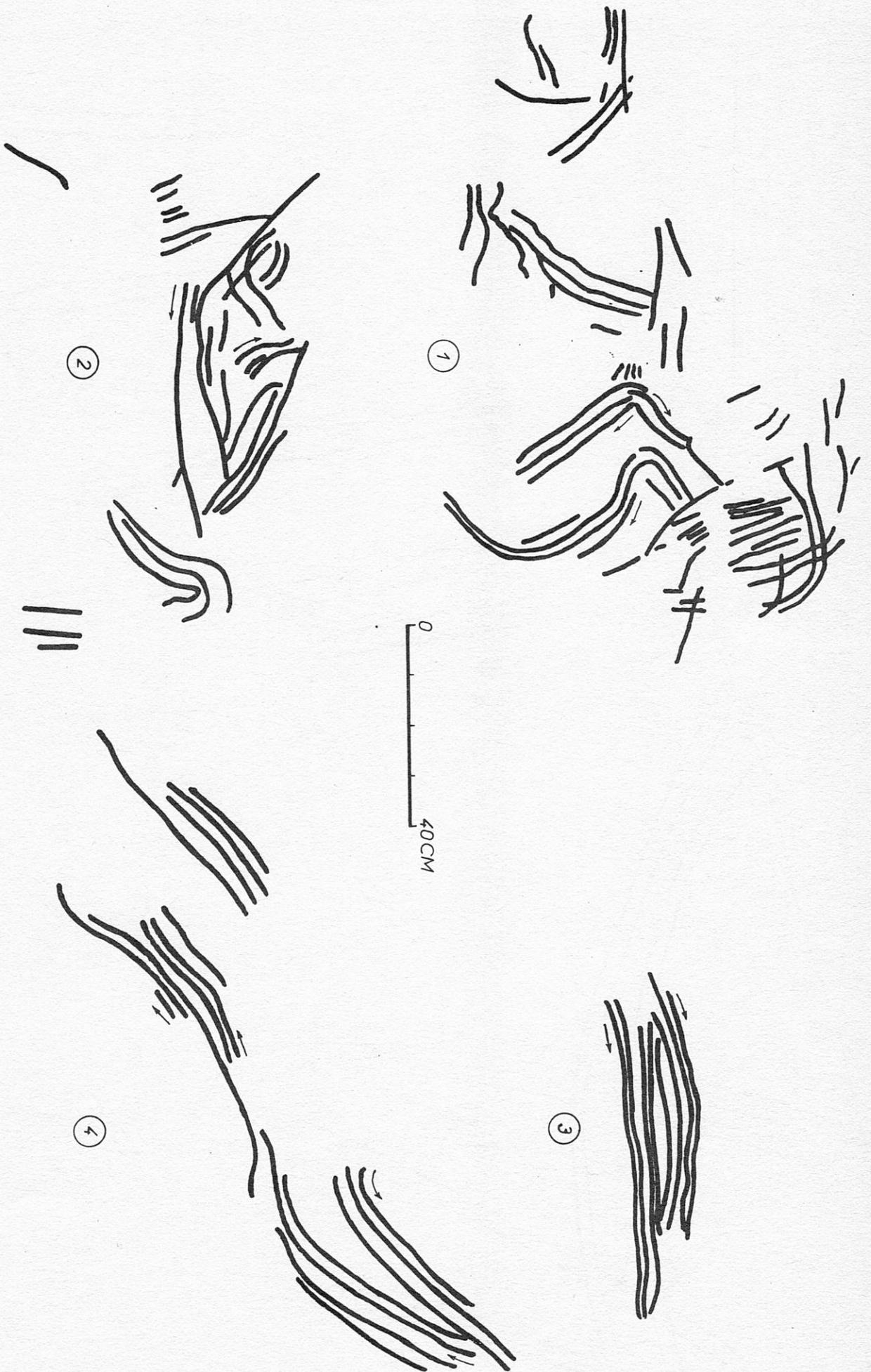
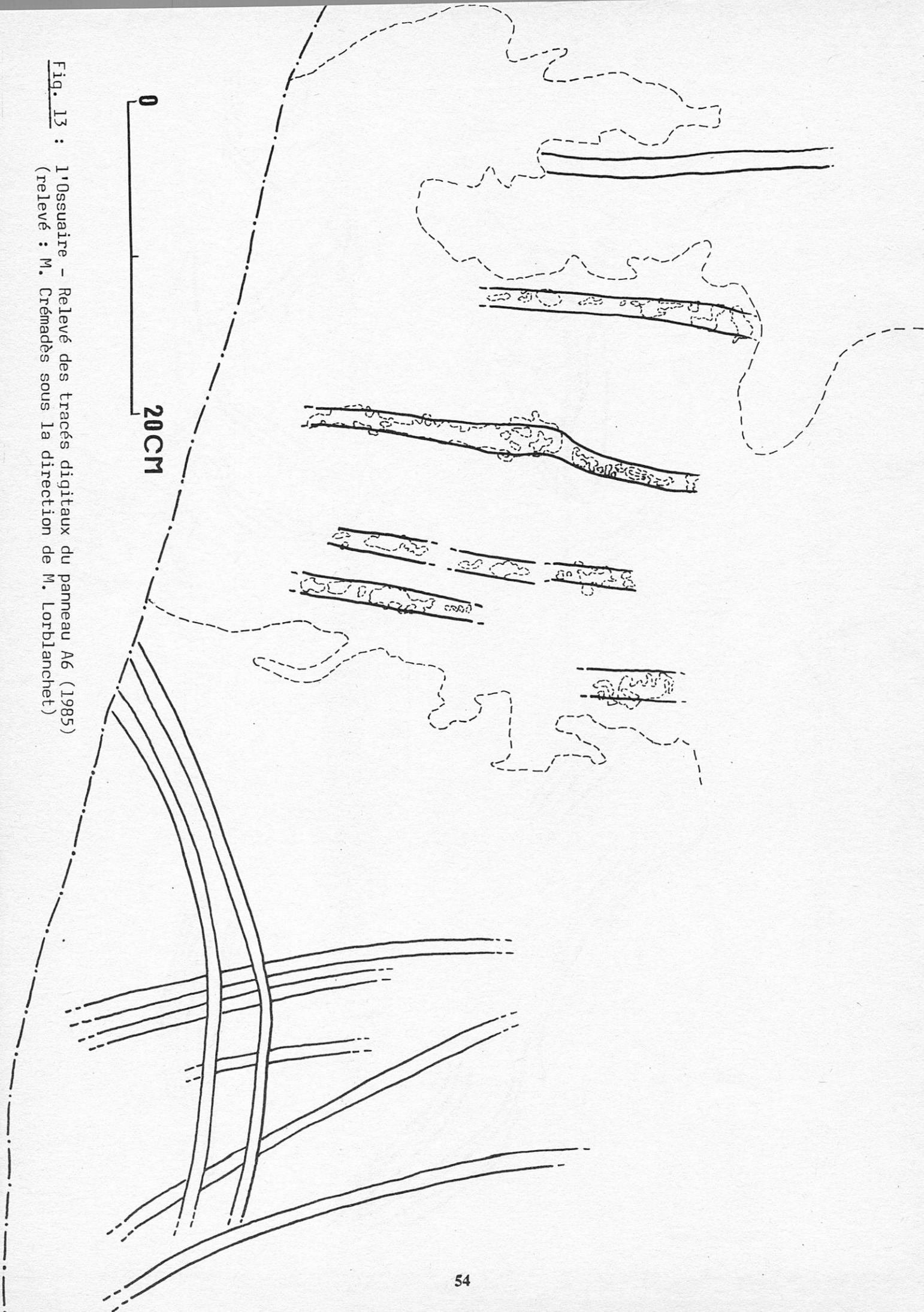


FIG.12 : GROTTTE DU PECH MERLE : VOUTE DE L'OSSUAIRE - LES PHASES D'EXECUTION D'UN DETAIL DU GROUPE DE TRACES N° 60 (PARTIE NORD) - LES FLECHES INDIQUEENT LE SENS DES TRACES (M. LORBLANCHET)

Fig. 13 : l'Ossuaire - Relevé des tracés digitaux du panneau A6 (1985)  
(relevé : M. Crémadès sous la direction de M. Lorblanchet)



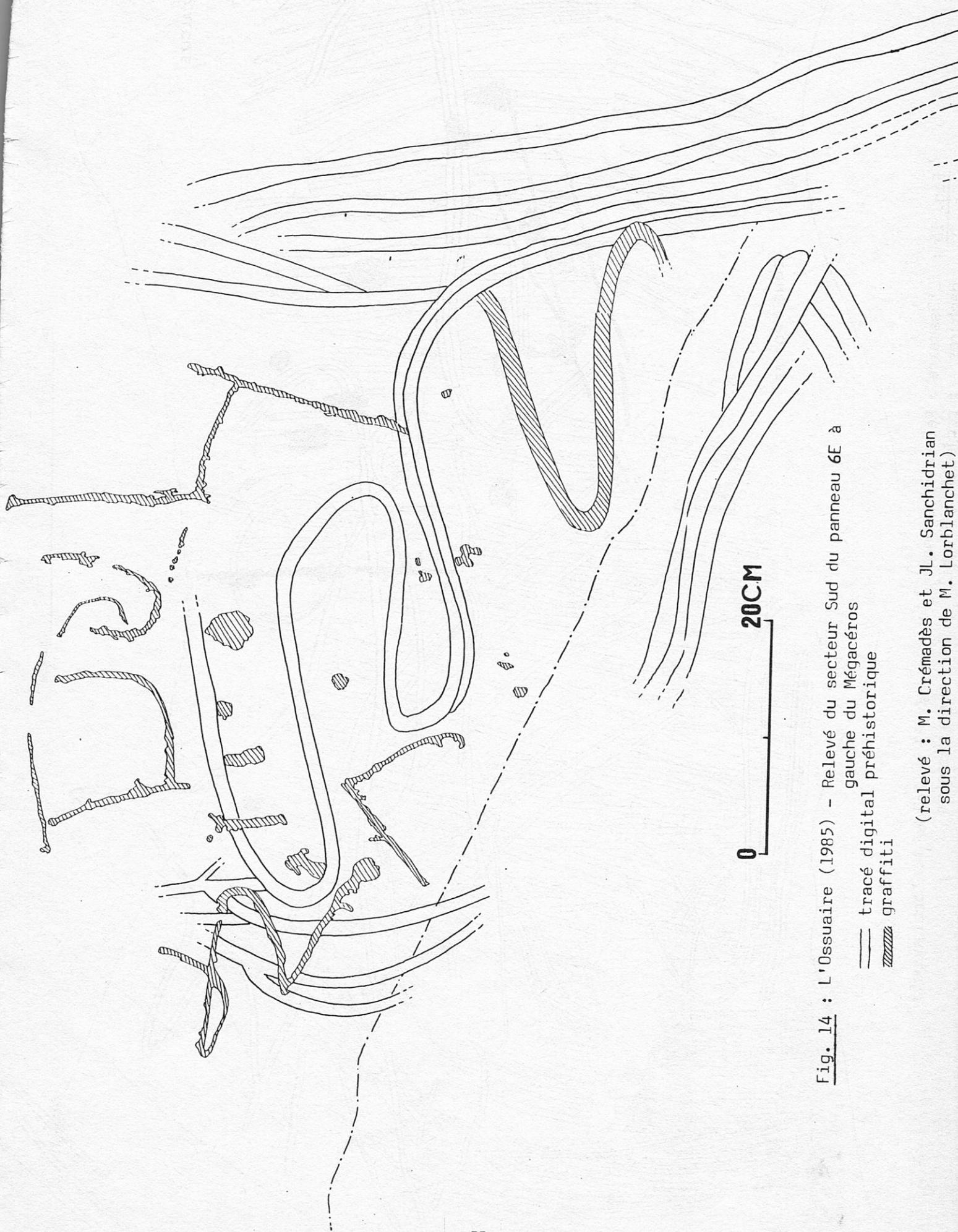


Fig. 14 : L'Ossuaire (1985) - Relevé du secteur Sud du panneau 6E à gauche du Mégacéros  
 ———— tracé digital préhistorique  
 ▨▨▨▨ graffiti

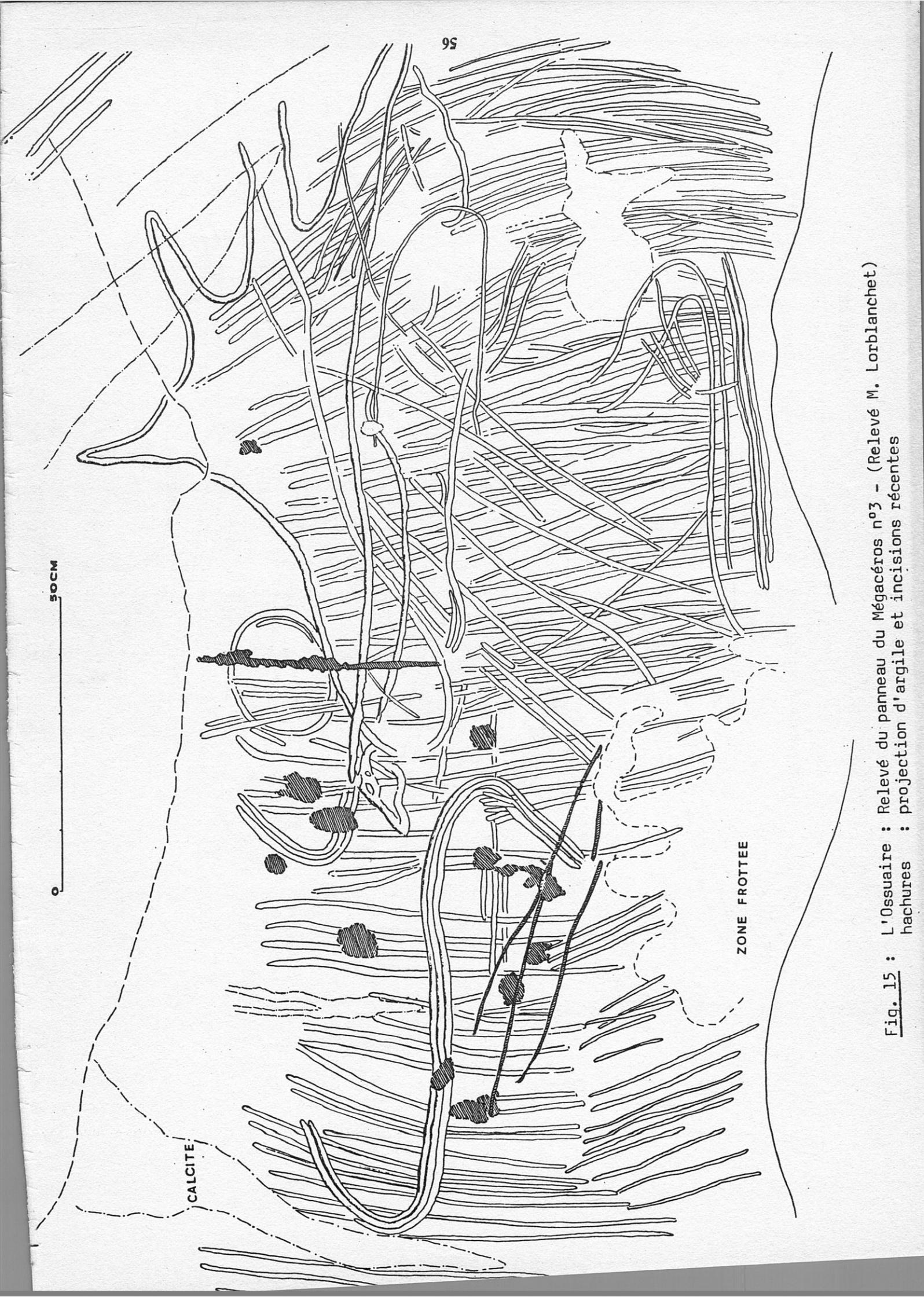
(relevé : M. Crémadès et J.L. Sanchidrian sous la direction de M. Lorblanchet)

50CM

CALCITE

ZONE FROTTEE

Fig. 15 : L'Ossuaire : Relevé du panneau du Mégacéros n°3 - (Relevé M. Lorblanchet)  
hachures : projection d'argile et incisions récentes



PAROI

Fig. 16 Pech Merle - boyau d'accès de l'Ossuaire - Relevé du panneau de tracés digiteux 6F

— rupture de pente      ○ calcite  
— écaillage

tracés récents (touristes)  
l'ensemble se développe dans un espace exigu accidenté (voûtes et parois) d'où l'éclatement du plan du relevé (RELEVÉ : J.L. SANCHIDRIAN ET M. CRÉMADES SOUS LA DIRECTION DE M. LOPBLANCHET)

PLAFOND

PAROI

0 50 CM





Fig. 17 : Pech Merle : Gravures de la cascade  
(relevé H. Lorblanchet et D. Moïez)

2) Ce panneau a beaucoup souffert depuis l'ouverture de la grotte au tourisme. La partie inférieure a été frottée par les visiteurs et une douzaine de boulettes d'argile ont été projetées sur le dessin, certaines n'ayant pas adhéré à la roche ont laissé un impact blanchâtre qui a détruit les traits.

**Fig. 16 :** l'ensemble de tracés digitaux 6 F occupe les parois et la voûte du boyau d'accès à la salle de l'Ossuaire. Le relevé en a été effectué à l'échelle 1/2. La surface ornée très accidentée est bien entendu mal traduite par un relevé en plan d'où la présence sur notre dessin d'un grand angle aigu exprimant la nécessité où nous avons été de faire "éclater les volumes".

Nous retrouvons sur ce panneau les tracés festonnés à 3 ou 4 doigts déjà remarqués sur le panneau principal de la voûte n° 6 D.

Ici comme ailleurs les tracés ont été partiellement détruits par les écailllements et les vermiculations de la surface argileuse.

Enfin le panneau 6 G a été en grande partie détruit par les visiteurs.

### **B - Salle principale du Pech Merle :**

**Fig. 17 :** sur la cascade stalagmitique, à gauche des chevaux ponctués, un ensemble de gravures a été relevé en grandeur naturelle. Le support formé par la calcite brune est recouvert dans la partie gauche du panneau par une pellicule de calcite de 1 à 2 millimètres d'épaisseur qui s'écaille.

A droite, se trouve un aurochs long de 0,63m à silhouette élancée, gravé profondément en traits multiples. Le train arrière paraît compléter et utiliser de petites colonnettes naturelles.

A gauche, se distingue une biche longue de 0,145m, à trait fin, dont les pattes arrière représentées en fuseau pointu se terminent en X (**Fig. 18**).

D'autres traits fins appartiennent sans doute à une grande figure supplémentaire, incomplète et non identifiée, qui semble posséder deux pattes ; ces pattes sont partiellement constituées de profondes griffades d'ours à trois rainures complétées par la gravure.

### **3 - COMPARAISON DE NOS RESULTATS AVEC CEUX DE L'ABBE**

#### **LEMOZI:**

- Les tracés digitaux de l'Ossuaire n'avaient pas été relevés par notre prédécesseur.

- Nous avons relevé deux panneaux de figures inédites : un profil dorsal de cheval et un groupe de 22 ponctuations rouges qui ont été remarquées aussi par Alexandre Marshack, ce qui porte à 535 notre inventaire des ponctuations du Pech Merle.

L'abbé Lemozi avait interprété le groupement de petites ponctuations rouges comme un corps ponctué de biche sans tête ni pattes dont le profil avait été représenté par deux fissures majeures isolées du réseau d'autres fissures qui les entoure.

Une telle interprétation paraît très subjective.

- Notre lecture des gravures de la salle principale du Pech Merle est différente de celle de Lemozi.

Le boviné n'a pas d'oeil et nous avons distingué les griffades des traits gravés.

- Par contre, un "cervidé" en trait digital, signalé par A. Lemozi "au centre de la voûte de l'Ossuaire" n'a pas été retrouvé en dépit d'une recherche collective extrêmement minutieuse.

Nous pouvons affirmer que cette figure n'existe pas à l'emplacement donné ; il s'agit probablement d'une interprétation d'un ensemble de traits situés ailleurs.

- Dans le couloir de l'Ossuaire, A. Lemozi avait vu un "cheval schématique" (panneau 6F). Il s'agit en fait de motifs festonnés parallèles, probablement non figuratifs.

En plusieurs points, mon relevé du cerf Mégacéros n° 3 diffère de celui de l'abbé Lemozi :

- Absence de pattes : les pattes antérieures figurées par Lemozi sont en fait une série d'une dizaine de lignes inclinées, antérieures au dessin du Mégacéros (A. Lemozi avait même figuré les

sabots). Trois traits à l'arrière pourraient représenter des pattes mais cela n'est pas certain.

- Représentation de la ramure qui, sur mon relevé, se rapproche davantage de celle des Mégacéros. Le tracé circulaire interprété comme surandouiller par Lemozi est en fait à mon avis un signe circulaire antérieur au Mégacéros.

- Le garrot acquiert sur mon relevé la bosse caractéristique des Mégacéros comme cela est bien visible à Cougnac et Roucadour.

En dépit de l'absence des pattes, ce dessin grossier peut donc effectivement être interprété comme un Mégacéros. Ses caractères distinctifs étant le développement horizontal des bois, leur palmure, l'existence d'un seul andouiller à la base et la bosse du garrot.

#### 4- PRELEVEMENTS D'ECHANTILLONS A L'ENTREE DE L'OSSUAIRE - REMARQUES A PROPOS DES ANALYSES POLLINIQUES EFFECTUEES AU PECH MERLE :

Nous avons effectué 8 sondages dans les galeries du Pech Merle dont les résultats ont été présentés au Congrès Préhistorique de France en 1979 (M. Lorblanchet 1981 et 1982).

Rappelons que ces sondages ont révélé la stratigraphie des couches supérieures du remplissage du Pech Merle sur une profondeur de 2,50 m. Du Combel à la grande salle préhistorique, c'est à dire dans l'ensemble des galeries ornées, trois niveaux ont été constamment mis au jour : une couche A superficielle limoneuse épaisse de 0,05 à 0,30 m, une couche B de castine stérile d'épaisseur très variable (0,15 m à plus de 2 mètres) et une couche C profonde formée d'argile rouge plastique. Seul le limon superficiel contenait quelques traces de présence humaine : notamment un outil de silex (lame), de rares et menus charbons de bois et quelques ossements (surtout du renne) introduits par l'homme.

Au Combel, les couches, notamment la couche C, contenait des restes d'ours (*ursus spelaeus* et *deningeri Spelaeus* d'après F. Delpech, 1982).

En 1978, dans le sondage VI devant la Frise Noire, à 85 mètres de l'entrée de l'époque, nous avons prélevé une colonne de 23 échantillons pour analyse pollinique (voir coupe stratigraphique Lorblanchet, 1982, fig. 3).

En 1985, une seconde colonne de 18 échantillons a été prélevée dans l'entrée du boyau de l'ossuaire (paroi gauche) à 40 mètres de l'entrée paléolithique. A cet endroit la stratigraphie comporte un plancher stalagmitique épais de 0,50 m, une couche de limon épaisse de 0,25 à 0,30 m et un cailloutis de castine d'épaisseur inconnue. (Fig. 19)

Les deux séries d'échantillons (1978 et 1985) ont été étudiées par Madame Arlette Leroi Gourhan qui en 1982 a publié l'étude pollinique de la première série (sondage VI Frise Noire) et qui présente maintenant l'étude de la seconde série prélevée à l'entrée de l'ossuaire. Cet auteur fait aussi la synthèse des données polliniques de la cavité.

Bien que le remplissage du Pech Merle ne soit pas riche en pollens (qui furent notamment introduits par les hommes et les animaux) les données polliniques mettent en valeur les points suivants que nous jugeons importants :

- a) La rareté des pollens dans les niveaux superficiels du remplissage est le reflet de la discrétion de l'ensemble des traces humaines dans la cavité. Elle confirme ce que nous écrivons en 1979 : "le sanctuaire du Pech Merle ne fut ni régulièrement ni massivement fréquenté comme le sont la plupart de nos lieux de culte actuels" (M. Lorblanchet, 1982, p. 14). Des visites massives et régulières auraient en effet introduit dans la caverne un grand nombre de pollens.
- b) Le plancher stalagmitique à l'entrée de l'Ossuaire est récent. Sa formation est postérieure au Paléolithique puisque sa partie médiane contient des "pollens de céréales" et "un mélange d'espèces d'arbres de l'Holocène". Quelques débris de végétaux de l'échantillon 8A ont été examinés par Mr J.L. Vernet (Laboratoire de Paléobotanique de Montpellier). Mais ce

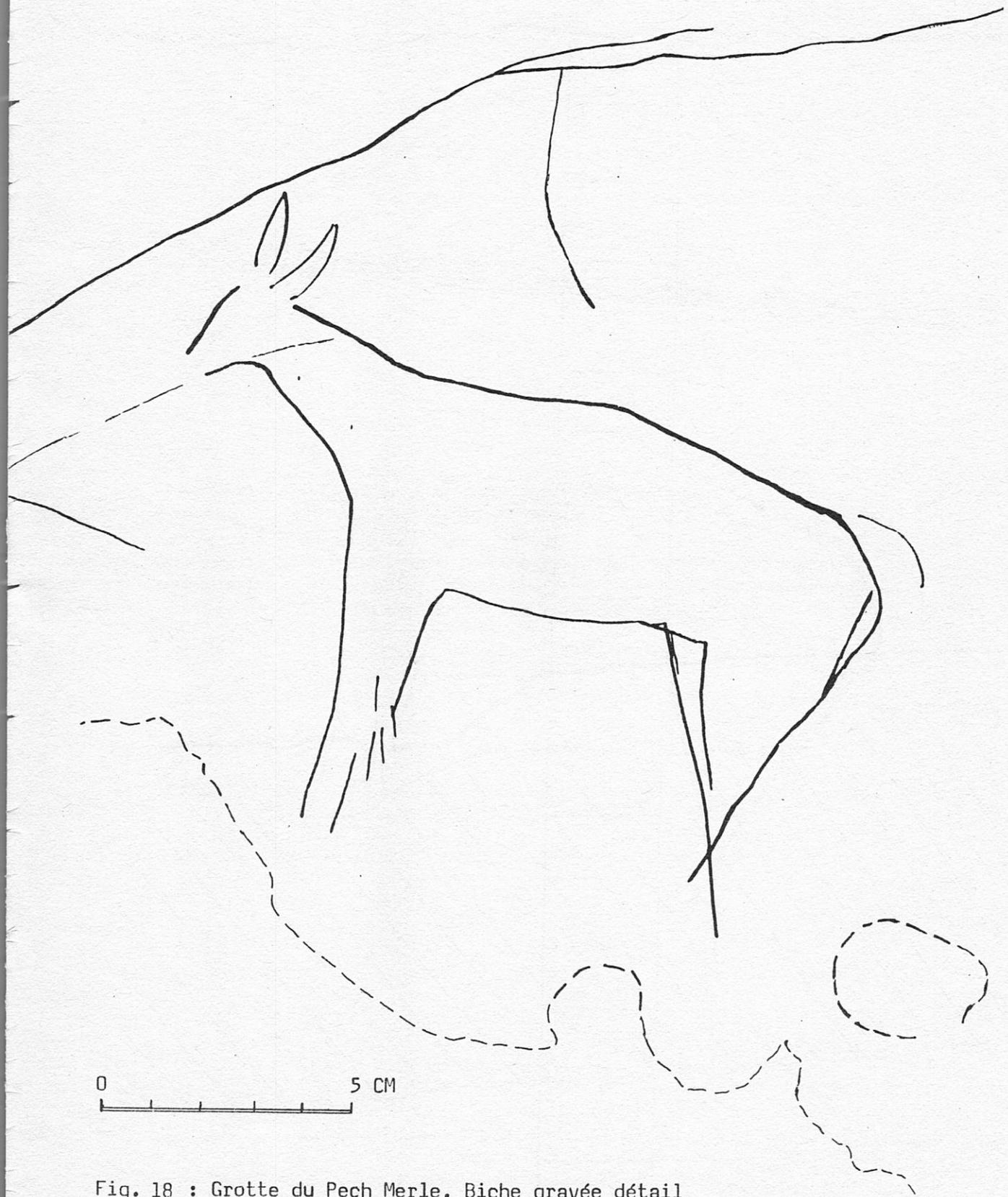


Fig. 18 : Grotte du Pech Merle. Biche gravée détail  
(relevé M. Lorblanchet)

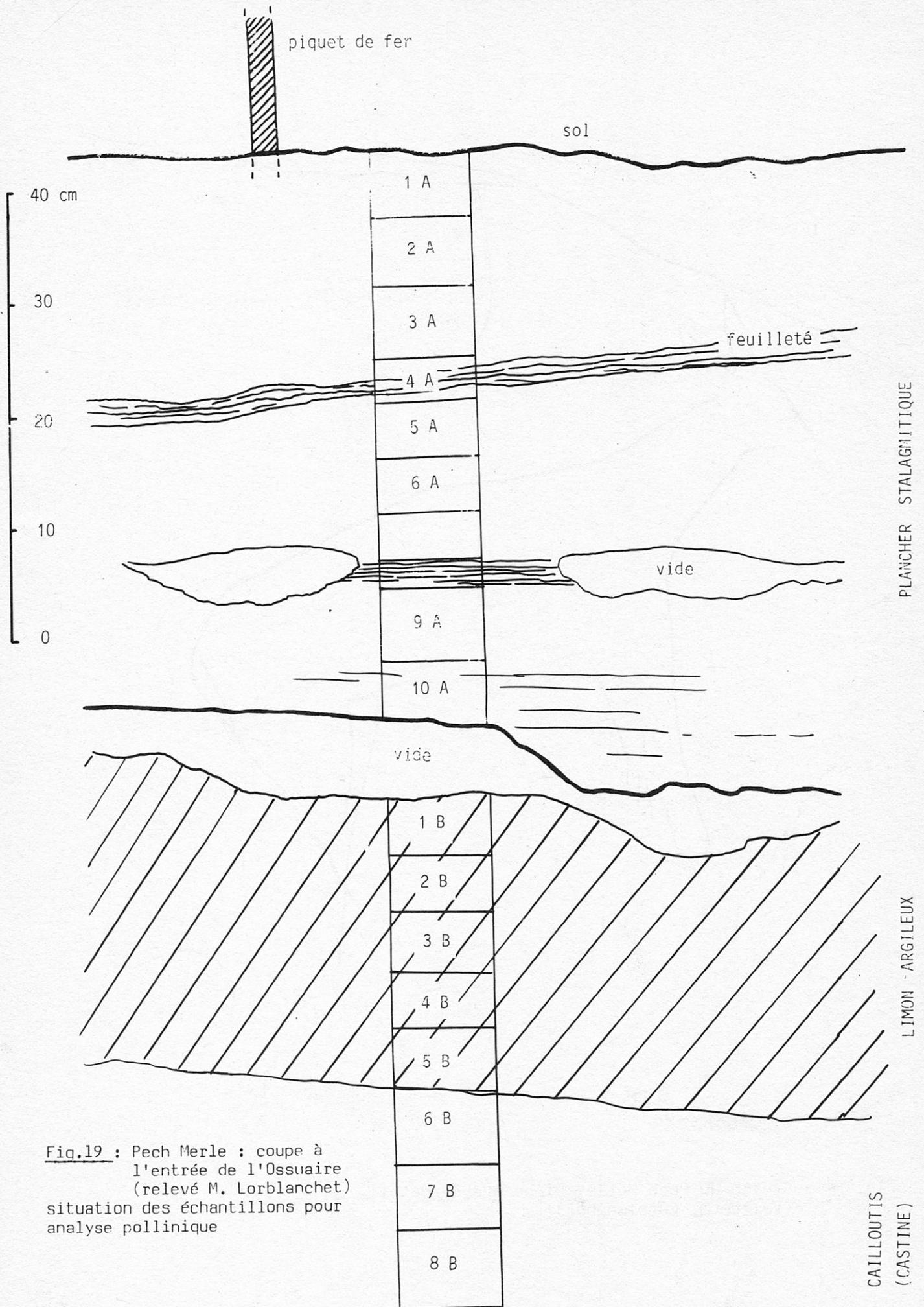


Fig.19 : Pech Merle : coupe à l'entrée de l'Ossuaire (relevé M. Lorblanchet) situation des échantillons pour analyse pollinique

dernier nous a fait savoir qu'il s'agissait de débris de vaisseaux, de fibres et autres tissus ligneux mais sans éléments typiques pour un diagnostic précis (lettre de J.L. Vernet, 17.12.1987).

Ainsi lors de l'exécution des dessins au trait et des tracés digitaux dans l'Ossuaire, l'entrée dépourvue de plancher stalagmitique était basse et nécessitait une pénétration à quatre pattes par une lucarne en forme de gueule de four. Antérieurement à la venue de l'Homme, le niveau du sol se trouvait à environ 0,30 m plus bas, mais l'accès pour les ours des cavernes demeurait fort étroit.

Par la suite l'épais plancher stalagmitique qui s'est formé durant l'Holocène a presque entièrement colmaté l'entrée.

- c) Le limon (niveau A devant la Frise Noire et 1B à 5B devant l'étude de l'Ossuaire) qui contient des charbons et des ossements correspond aux sols successifs du Paléolithique supérieur.

Mme Leroi Gourhan montre que d'après les pollens la formation de ce limon échelonnée sur une longue durée, correspond à une phase évoluant vers un climat plus tempéré et plus humide.

Il est très intéressant de noter que les pollens ont permis de distinguer au moins trois passages successifs des hommes à des moments climatiques différents (échantillons 4B de l'Ossuaire et 3 et 2 de la Frise Noire).

On ne peut qu'être tenté de mettre ces observations en parallèle avec l'hétérogénéité stylistique des décorations pariétales qui nous semblait justement attester trois périodes d'utilisation de la cavité : la phase des chevaux ponctués, la phase de la Frise Noire, puis la phase des gravures (M. Lorblanchet, 1980, 1984, 1987).

Les pollens confirment donc indirectement une fréquentation de la grotte pendant de courtes visites séparées par de longues périodes d'abandon.

- d) L'échantillon 7B de l'entrée de l'Ossuaire riche en pollens correspond au sommet de la couche de castine. A notre avis, il pourrait être mis en relation avec la fréquentation de cette partie de la cavité par les ours des cavernes ayant laissé leurs ossements en grand nombre dans la salle qui fut, à juste titre, baptisée "l'Ossuaire" par A. Lemozi. La castine de la couche B est en effet dépourvue de toute trace humaine.